



Mithra signe un accord de licence et d'approvisionnement pour la commercialisation de Myring™ en Amérique latine et du Sud

- Mithra octroie à Megalabs une licence exclusive de dix ans pour la commercialisation de son anneau vaginal contraceptif en Argentine, au Paraguay et en République dominicaine
- Le contrat prévoit la production du produit par le Mithra CDMO en Belgique
- L'accord fait suite aux licences Myring™ accordées à des leaders du marché aux États-Unis, en Europe, en Russie, en Australie, au Chili et au Moyen-Orient

Liège, Belgique, 25 avril 2019 – 7 :30 CEST – Mithra (Euronext Brussels: MITRA), une société dédiée à la santé féminine annonce aujourd'hui la signature d'un accord de licence et d'approvisionnement exclusif avec le groupe pharmaceutique Megalabs pour la commercialisation de son anneau vaginal contraceptif Myring™ en Amérique latine et en Amérique du Sud. Basé en Uruguay, Megalabs développe une large gamme de produits pharmaceutiques leaders sur le marché dans vingt pays d'Amérique latine.

Selon les termes de cet accord établi pour une période de dix ans, Megalabs disposera des droits de commercialiser Myring™ en Argentine, au Paraguay et en République dominicaine. Rien que pour l'Argentine, le marché des anneaux contraceptifs s'élève à 1,4 millions EUR et affiche une croissance rapide.¹ Mithra recevra un paiement initial non divulgué et sera admissible à recevoir des paiements d'étape et des revenus récurrents fondés sur les quantités annuelles minimales (QAM). De plus, Mithra fabriquera le produit dans son usine CDMO (Contract Development and Manufacturing Organization) en Belgique.

Au total, Mithra a octroyé des licences Myring™ à des leaders de neuf marchés importants, à savoir les États-Unis, l'Autriche, la République tchèque, la Russie, le Danemark, le Chili, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les territoires MENA² et la zone Argentine/Uruguay/République dominicaine. Tous ces contrats prévoient la production du contraceptif vaginal contraceptif au Mithra CDMO. La phase de production des lots commerciaux à destination du marché européen a été lancée avec succès début 2019 et se poursuivra au second semestre de l'année. Mithra dispose de huit autorisations de mise sur le marché pour Myring™ en Europe, à savoir pour le Royaume-Uni, la Lettonie, la Hongrie, la Croatie, la République tchèque, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie.

François Fornieri, CEO de Mithra Women's Health, commente: « Nous nous réjouissons de cette collaboration avec Megalabs pour la commercialisation de Myring™ en Amérique latine et en Amérique du Sud. En marge des contrats déjà conclus pour les marchés américain et chilien, Mithra renforce sa présence en Amérique, où le marché de la contraception vaginale affiche une croissance importante. L'accord conclu avec Megalabs est un pas de plus vers la conquête de marchés internationaux clés et démontre l'intérêt croissant des sociétés pharmaceutiques spécialisées pour ce produit et notre expérience éprouvée dans le domaine des polymères, pour notre expertise technologique et nos installations de production de pointe. »

¹ IQVIA Q3 2017, TCCA 19% (2012-2017).

² Moyen-Orient et Afrique du Nord

Pour plus d'information, merci de contacter :

Alexandra Deschner (IRO) : +32 490 58 35 23 - investorrelations@mithra.com

Maud Vanderthommen (Presse) : +32 473 58 61 04 – press@mithra.com

A propos de Myring™

Myring™ a été développé dans l'optique d'être similaire à l'anneau vaginal Nuvaring®, qui continue d'être protégé par un brevet jusqu'en avril 2018 aux États-Unis et dans l'UE. Myring™ est un anneau vaginal libérant une combinaison d'étonogestrel et d'éthinylestradiol. Il s'agit d'un contraceptif combiné non biodégradable, souple et transparent ayant un diamètre extérieur de 54 mm et une coupe transversale de 4 mm. Il est constitué de copolymères d'éthylène-acétate de vinyle et contient 11,7 mg d'étonogestrel et 2,7 mg d'éthinylestradiol. Une fois placé dans le vagin, 2 chaque anneau libère, comme le médicament original (Nuvaring®), en moyenne 0,120 mg/jour d'étonogestrel et 0,015 mg/jour d'éthinylestradiol sur une période d'utilisation de trois semaines.

A propos de Mithra

Mithra (Euronext : MITRA) s'engage à offrir des alternatives innovantes dans le domaine de la santé féminine en mettant particulièrement l'accent sur la contraception et la ménopause. L'objectif de Mithra est de développer de nouveaux produits qui répondent aux besoins des femmes en termes de sécurité et de facilité d'utilisation. Ses trois produits candidats phares sont basés sur l'Estetrol (E4), un œstrogène natif unique : Estelle®, un contraceptif oral de cinquième génération, PeriNesta™, le premier traitement oral complet pour la périménopause, et Donesta®, un traitement hormonal de nouvelle génération. Par ailleurs, la société développe et produit des solutions thérapeutiques complexes et offre à ses partenaires un éventail complet de services en matière de recherche, de développement et de production au sein de sa plateforme Mithra CDMO. Basée à Liège (Belgique), Mithra a été fondée en 1999 en tant que spin-off de l'Université de Liège par François Fornieri et le Pr Dr Jean-Michel Foidart. Pour plus d'informations, consultez le site corporate : www.mithra.com

Information importante

Ce communiqué contient des déclarations qui sont ou sont susceptibles d'être des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par le recours à une terminologie prospective, comprenant des mots tels que « croit », « estime », « prévoit », « s'attend à », « a l'intention de », « pourrait », « peut », « projette », « poursuit », « en cours », « potentiel », « vise », « cherche à » ou « devrait » et comprennent également des déclarations de la Société concernant les résultats escomptés de sa stratégie. De leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs sont avertis du fait qu'elles ne constituent pas des garanties de résultats futurs. Les résultats effectifs de la Société peuvent différer sensiblement de ceux prédits par les déclarations prospectives. La Société ne s'engage pas à réviser ou mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, sauf dans la mesure où la loi l'exige.

Vous souhaitez recevoir nos communiqués de presse par email ?
Inscrivez-vous à notre mailing list sur investors.mithra.com